

*Communiqué de presse du 28 mars 2023 du Parti vert libéral Grand Lausanne*

Politique immobilière de la Ville de Lausanne : et si on utilisait ces 130 millions pour le climat ?

**Le groupe vert libéral déplore que la Municipalité utilise la LPPPL et ses buts sociaux pour réaliser des opérations immobilières ne garantissant pas la création de logements abordables.**

**“Les Vert libéraux se posent surtout la question de la priorisation des investissements de la Ville en matière de politique immobilière. Le plan climat annoncé en 2020 mentionne un taux de rénovation énergétique nécessaire et ambitieux de 3.3% pour le parc immobilier de la ville par année d'ici 2030 pour atteindre ses objectifs et ceux des accords de Paris. Or, ce taux peine actuellement à dépasser les 1% à ce jour. La Ville de Lausanne a un devoir d'exemplarité en termes de rénovations énergétiques et faire de l'achat-vente de biens immobiliers sans procéder elle-même à ces rénovations n'est pas acceptable.”** déplorait Mathias Paquier, Conseiller communal vert libéral et membre de la commission des finances

**De plus, les Vert libéraux restent perplexes face au processus de revente quasi-immédiate par droits distincts permanents des immeubles préemptés. D'une part car cela n'assure pas qu'ils soient bien estampillés logements d'utilité publique (et donc d'assurer des loyers abordables et de remplir l'exigence l'égal d'exercice du droit de préemption), d'autre part car cela ne garantit pas des standards énergétiques élevés dans une rénovation énergétique.**

**“Le but de vouloir créer des logements d'utilité publique en est louable. Ce que nous regrettons ici, c'est la stratégie de la Municipalité de se débarrasser de ses emplettes à charge d'autres acteurs immobiliers car cela nous semble irresponsable et inefficace, tant pour garantir des loyers abordables que pour augmenter le taux de rénovation énergétique.”** évoquait Vincent Vouillamoz, Conseiller communal vert libéral.

130 millions pour l'urgence climatique plutôt que pour une politique immobilière spéculative

Au-delà de cette construction politique et juridique présentant des faiblesses, le groupe vert libéral s'interroge sur la pertinence pour une collectivité publique d'investir 130 millions (et 70 la législature précédente) pour acquérir des immeubles supplémentaires, sans les rénover, alors que de nombreux projets pour réaliser les objectifs du plan climat attendent un financement. Après une multitude d'exercices comptables déficitaires, la Ville ne devrait-elle pas investir ces moyens importants pour donner un coup d'accélérateur au plan climat qu'elle a présenté en 2020 ? En effet, les électeurs et par ailleurs contribuables ont élu cette Municipalité entre autres pour que les objectifs climatiques soient une réelle priorité pour elle.

Sur le fonds, nous regrettons le schéma mis en place par la Municipalité, à savoir céder en droit de superficie onéreux les bâtiments qu'elle a achetés en s'appuyant sur le droit de préemption car cela ressort plutôt d'une opération financière que d'une action en faveur de la création de logements abordables pour laquelle les autorités disposent d'autres outils. En effet, la L3PL permet au canton de contrôler les loyers en cas de rénovation pour empêcher une envolée des loyers en situation de pénurie. Dès lors, ce n'est pas le rôle de la collectivité publique de spéculer ainsi sur le foncier en visant un rendement de 3%.

**Contacts :**

- Mathias Paquier, Conseiller communal et membre de la commission des finances, [mathias.paquier@vertliberaux.ch](mailto:mathias.paquier@vertliberaux.ch), 079 282 52 65
- Vincent Vouillamoz, Conseiller communal, [vincent.vouillamoz@gmail.com](mailto:vincent.vouillamoz@gmail.com), 078 685 58 00